

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	Etaient présents :	
En exercice : 48	Amfreville-les-Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Houy
	Beauficel-en-Lyons	Mme Doinel,
	Bosquentin	Mme Fouquet,
	Bourg-Beaudouin	M. Halot,
Présents : 35	Charleval	MM. Emo, Calais,
Votants : 45	Douville-sur-Andelle	M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury-sur-Andelle	M. Vieillard R.,
	Flipou	M. Cousin,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
Date de convocation :	Le Tronquay	
Le : 6 juin 2025	Les Hogues	Mme Bachelet,
	Letteguives	
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	Mme Grouchy,
Délibération affichée	Lyons-la-Forêt	
Le :	Ménesqueville	M. Cahagne,
	Perriers-sur-Andelle	Mme Dupart, MM. Duval, Mutel,
	Perruel	M. Quéné,
	Pont-Saint-Pierre	Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont	M. Minier,
	Renneville	
	Romilly-sur-Andelle	Mmes Julien, Langlet, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	M. Béharel,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	M. Bonneau,
	Vandrimare	MM. Bézirard, Dechoz,
	Vascoeuil	

Absents : M. Gavelle, Mme Damois, Mme Marteau.

Pouvoirs : Mme Dalissier à M. Calais, M. Zielinski à M. Minier, Mme Grégoire à Mme Bachelet, M. Baldari à M. Halot, M. Defrance à M. Bézirard, Mme Simon à M. Romet, M. Blavette à M. Bonneau, M. Moëns à M. Cordier, Mme Hequet à M. Emo, M. Vieillard G. à M. Vieillard R.

Administration générale : avenant n°2 au Contrat pour la réussite de Transition Écologique : autorisation de signature

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire n° 6231/SG du Premier Ministre en date du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique ;

Vu la délibération n°03/2021 du conseil communautaire en date du 18 février 2021 confirmant l'inscription de la Communauté de communes dans ce nouveau cadre contractuel appelé Contrat de Relance et de Transition Ecologique, à l'échelle du territoire Lyons Andelle ;

Vu la délibération n°96/2021 du conseil communautaire en date du 24 juin 2021 approuvant la version initiale du Contrat de Relance

et de Transition Écologique Lyons Andelle ;

Vu la délibération n°167/2021 du conseil communautaire en date du 16 décembre 2021 approuvant le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) Lyons Andelle pour la période 2021-2027 ;

Vu l'avis favorable de la commission finances et affaires générales en date du 26 mai 2025 ;

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) fixe un cadre de partenariat entre l'Etat et les intercommunalités visant à accompagner les projets de relance, d'attractivité et de transition écologique dans les territoires.

Le CRTE Lyons Andelle a été mis à jour en 2023 par un premier travail de révision ayant permis d'y intégrer 73 nouveaux projets.

En 2025, à la demande des services de l'Etat, ce travail de suivi s'est poursuivi en lien avec les communes avec notamment :

- l'intégration des projets financés au titre du fonds vert 2023-2024 ;
- l'ajout de 25 nouvelles actions et projets proposés par les communes, les syndicats et la Communauté de communes.

Cette actualisation s'inscrit dans une évolution nationale. Le CRTE devient désormais « Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique » signalant une volonté partagée de renforcer les engagements en matière environnementale et d'accélérer la mise en œuvre d'actions locales.

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité :

- autorise le Président à signer l'avenant n°2 relatif au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) tel qu'annexé à la présente délibération.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Arnaud GODEBOUT



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFECTURE DE L'EURE

**AVENANT 2024/2026
RELATIF AU CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

ENTRE

Le Préfet du département de L'Eure
Ci-après désigné par « l'État » ;

d'une part,

ET

La Communauté de communes Lyons Andelle, représentée par Monsieur **Jean-Luc ROMET**, son président

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

Afin d'accélérer la transition écologique du pays, le Président de la République a annoncé le 25 septembre 2023 l'engagement d'une démarche de planification écologique. Pour atteindre, à l'horizon 2030 les objectifs de décarbonation, de préservation et de restauration de la biodiversité, de gestion durable des ressources et d'adaptation au changement climatique, la mobilisation coordonnée de l'Etat, des collectivités territoriales, déjà actives en la matière, du monde économique et de la société civile est nécessaire.

Conformément à la circulaire de la Première ministre du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, la conférence des parties (COP) de la région Normandie *et du département de l'Eure*, après une phase de diagnostic et de débat, a établi en date du 13/12/2024 une feuille de route présentant *une série de leviers concrets et des engagements d'actions et de projets à mener dans les territoires*.

Les contrats de relance et de transition écologique, évoluent en « contrats pour la réussite de la transition écologique » pour enrichir le partenariat local, poursuivre et accélérer la mise en œuvre des actions du projet de territoire à l'échelle du bassin de vie en renforçant les ambitions écologiques selon les orientations des COP régionales et les déclinaisons départementales.

Comme rappelé dans l'instruction du 30 avril 2024 relative à la relance des CRTE, ce contrat constitue un cadre d'échanges avec les partenaires pour identifier les priorités d'action et un vivier de projets portés par les collectivités avec le soutien potentiel financier et en ingénierie de l'État, de ses opérateurs et des autres partenaires publics ou privés. Les outils comme la [boussole de la transition écologique](#), permettant d'apprécier l'impact environnemental de tout projet, et [Mon espace collectivité](#), plateforme d'accompagnement de projets, appuient la démarche. Le contrat est susceptible d'être actualisé annuellement.

Les actions retenues pourront être cofinancées par l'État, par le biais de subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits ministériels disponibles, et pour lesquels elles seraient éligibles. La part minimale des projets favorables à l'environnement au sens du budget vert financés au titre de la DSIL, DSID, DETR et FNADT, est précisée annuellement dans l'instruction relative aux règles d'emploi des dotations à l'investissement des collectivités territoriales.

Conformément à l'instruction relative à la programmation pluriannuelle des dotations de soutien à l'investissement des collectivités locales (DETR, DSIL, DSID) du 31 mai 2024, le préfet peut programmer pour 2025 des engagements à hauteur de 50% du montant des crédits qui lui ont été notifiés au titre de 2024, et pour 2026, à hauteur de 25% du montant de ces mêmes crédits. Cette programmation pluriannuelle est glissante et peut être ajustée chaque année dans la limite de ces mêmes plafonds.

Les parties prenantes, signataires du contrat pour la réussite de la transition écologique, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

Après un travail en revue de projets et sur proposition du Comité de pilotage, le présent avenant a pour objet d'actualiser le CRTE signé, en 2021 et mise à jour en 2023, entre la Communauté de communes Lyons Andelle et l'État, pour les années 2025 à 2026.

ARTICLE 2 : Orientations stratégiques du CRTE

Le présent avenant actualise et complète les orientations stratégiques indiquées ci-après pour l'accélération de la transition écologique du projet de territoire *approuvé le 16/12/2021* :

- Orientation 1 : Une offre de services renouvelée avec un maillage pertinent et équilibré du territoire ;
- Orientation 2 : Une attractivité territoriale renforcée ;
- Orientation 3 : Un territoire rural dynamique en faveur de la transition écologique.

Toute évolution du contenu de ces orientations en cours de contrat sera validée par le comité de pilotage.

ARTICLE 3 : Descriptif des actions à engager

Au regard des priorités du territoire et des enjeux de transition écologique, l'avenant traduit les évolutions suivantes :

- Les projets à retirer du contrat,
- les actions à maintenir avec évolution,
- les nouvelles actions prêtes à démarrer d'ici 2026 à inscrire, dont celles mettant en œuvre la feuille de route de la COP,
- les projets restant à travailler, voire à accompagner en ingénierie.

Le reste du contrat est inchangé.

L'ensemble des actions est décliné en fiche-action disponible en annexe 1 du présent avenant.

Des fiches projets peuvent être établies pour les projets identifiés restant à travailler collectivement, voire à orienter vers le guichet local de l'ingénierie.

Article 4 : Maquette financière prévisionnelle pluriannuelle

La présente convention ne constitue pas une demande ou une notification de subvention au sens de l'article R. 2334-22 du code général des collectivités territoriales. De ce fait, elle ne vaut pas engagement au sens de l'article 30 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

La maquette financière reprend l'ensemble des engagements prévisionnels des partenaires. Elle est annexée au présent avenant et est susceptible d'évoluer.

Elle précise les montants :

- des crédits de l'État et de ses opérateurs (DETR, DSIL, FNADT, fonds vert, crédits ministériels...) sollicités et contractualisés, notamment selon les modalités de l'instruction du 31 mai 2024, sous réserve des dispositions des lois de finances et de la disponibilité budgétaire des crédits ;
- le rappel des actions financées au titre du « fonds vert » en 2023 et 2024 qui ne figuraient pas déjà dans le CRTE (circulaire 28 décembre 2023 relative à la gestion 2024 du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) ;
- les financements des collectivités territoriales (Région, Département, communes et leurs groupements...) ;
- les financements des autres partenaires publics et privés.

ARTICLE 5 : Durée

Le présent avenant est effectif à sa date de signature et jusqu'en 2026. Il peut être modifié annuellement.

ARTICLE 6 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat pour la réussite de la transition écologique assure le suivi des engagements des signataires et des partenaires, de la réalisation des actions et leur évaluation. Il se réunit au moins une fois par an.

Fait à Charleval, le	
Le Président de la Communauté de communes Lyons Andelle	Pour le Préfet
Jean-Luc ROMET	Charles GIUSTI

ANNEXE 1 – MAQUETTE FINANCIERE

Projet					Etat						Autres						
Intitulé projet	MOA	Année previsionnelle de démarrage	Etat d'avancement	Coût prévisionnel du projet (HT)	Plan de relance	DETR	DSIL	Fonds Vert	Autres		Région		Département		Autres		Autofinance ment
					montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)
Orientation 1 : Une offre de services renouvelée avec un maillage pertinent et équilibré du territoire																	
Réhabilitation et mise en sécurité des tribunes du stade municipal	Pont-Saint- Pierre	2025	Engagé	34 022 €		13 609 €							13 609 €	FDAT Equipements de la vie sociale			6 804 €
Réhabilitation de l'ancienne halle SNCF en salle associative et culturelle	Charleval	2024	Engagé	1 645 129 €				393 584 €			170 000 €		395 000 €				686 545 €
Etude de transfert des compétences eau potable, AC et pluvial urbain	CDCLA	2023	Engagé	66 666 €									6 666 €		46 666 €	AESN	13 334 €
Rénovation thermique et extension du siège de la CDCLA	CDCLA	2025	Engagé	1 950 000 €		780 000 €		780 000 €									390 000 €
Rénovation et extension du gymnase de Fleury-sur-Andelle	SMGG	2024	Engagé	4 725 917 €				689 417 €			708 888 €		800 000 €				2 527 612 €
Création d'une pumptrack	Pont-Saint- Pierre	2025	Engagé	147 790 €		26 000 €			66 210 €	ANS			26 000 €				29 580 €
Extension de l'école de Grainville	Val d'Orger	2024	Engagé	1 118 990 €		447 596 €							447 596 €				223 798 €
Information Jeunesse Lyons Andelle	CDCLA	2022	Engagé	37 000 €													37 000 €
Création d'un lieu de répit parents-enfants	Rosay-sur- Lieure	2024	Reporté	109 585 €		43 834 €							32 875 €				32 876 €
Restructuration et extension du groupe scolaire	Pont-Saint- Pierre	2024	Engagé	1 463 950 €		585 580 €							439 185 €				439 185 €
Relocalisation et rénovation thermique du bâtiment communal des services techniques	Romilly-sur- Andelle	2024	Engagé	468 192 €				187 277 €									280 915 €
Rénovation et extension de l'école primaire	Bourg- Beaudouin	2024	Engagé	160 000 €		64 000 €							64 000 €				32 000 €
Elaboration d'un Projet Social de Territoire (PST)	CDCLA	2021	Engagé	207 625 €											110 812 €	CAF	96 813 €
Transformation de l'ancienne école en pôle socio-culturel	Lisors	2025	Projet														

ANNEXE 1 – MAQUETTE FINANCIERE

Construction d’une nouvelle gendarmerie	Romilly-sur-Andelle	2025	Projet													
Aménagement d’une salle socio culturelle en densification sur une ancienne friche	Fleury-sur-Andelle	2025	Projet													
Aménagement d'une aire de jeux dotée d'un parcours sante	Fleury-sur-Andelle	2025	Projet													
Déploiement d’un service de transport à la demande	CDCLA	2025	Nouveau	29 799 €				14 899,50 €								14 900 €
Développement et incitation au covoiturage en Lyons Andelle	CDCLA	2025	Nouveau	25 000 €				12 500 €								12 500 €
Récupération de l'ancien hôtel des remparts	Lyons-la-Forêt	2025	Nouveau													
Réhabilitation d'un court de tennis en béton par un court en terre-battue synthétique	Lyons-la-Forêt	2025	Nouveau													
Réhabilitation de la pièce située derrière la mairie pour les associations	Beauficel-en-Lyons	2025	Nouveau													
Extension de l'école primaire pour accueillir une maternelle	Val d'Orger	2025	Nouveau													
Revitalisation du bâtiment ex SEGPA par une société	Fleury-sur-Andelle	2025	Nouveau													
Réfection de la toiture du complexe Aragon pour 2025	Romilly-sur-Andelle	2025	Nouveau													
Ravalement de la façade de la bibliothèque Jacques Prévert	Romilly-sur-Andelle	2026	Nouveau													
Totaux - Axe 1				12 134 866 €	0 €	1 960 619 €	0 €	2 050 278 €	66 210 €		878 888 €		2 224 931 €		157 478 €	4 796 462 €

Nouveau projet

Obtenu
Sollicité

Annexe 1 - MAQUETTE FINANCIERE

Projet					Etat						Autres						
Intitulé projet	MOA	Année previsionnelle de démarrage	Etat d'avancement	Coût prévisionnel du projet (HT)	Plan de relance	DETR	DSIL	Fonds Vert	Autres		Région		Département		Autres		Autofinancemen t
					montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)
Orientation 2 : Une attractivité territoriale renforcée																	
Création de la zone d'activité économique du château d'eau à Romilly-sur-Andelle	CDCLA	2022	Engagé	2 893 062 €		444 067 €									923 450 €	Ventes	1 525 545 €
Elaboration d'une politique des mobilités	CDCLA	2023	Engagé	28 000 €					22 400 €	ANCT							5 600 €
Soutien au covoiturage courte-distance	CDCLA	2023	Engagé	56 000 €				23 000 €							10 000 €	Partenaire privé	46 000 €
Conseiller numérique France Services	CDCLA	2021	Engagé	98 667 €	45 000 €				25 000 €	Programme FIT					15 000 €	CAF Crédit Agricole	13 667 €
Création d'un service de location de roues à assistance électrique	CDCLA	2023	Engagé	23 980 €					14 864 €	FNADT					4 320 €	Recettes de location	4 796 €
Etude diagnostic des ouvrages d'art sur voies communautaires	CDCLA	2023	Engagé	40 000 €													40 000 €
Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)	CDCLA	2022	Engagé	344 067 €					38 880 €	DGD							305 187 €
Convention Culture Territoire Enfance Jeunesse	CDCLA	2021	Engagé	52 975 €					2 400 €	Education Nationale							30 575 €
									20 000 €	DRAC							
Recrutement d'un chef de projet Petites Villes de Demain	CDCLA	2021	Engagé	68 852 €					52 500 €	ANCT							16 352 €
Requalification de l'entrée de bourg	Pont-Saint-Pierre	2025	Projet														
Réaménagement et sécurisation de la traversée de bourg	Fleury-sur-Andelle	2025	Projet														
Sécurisation de la traversée des Taisnières	Lyons-la-Forêt	2025	Projet														
Création d'une microfolie	CDCLA	2025	Projet														
Rénovation du porche de l'église	Beauficel-en-Lyons	2025	Projet														
Requalification du moulin du Hom	Charleval	2025	Projet														
Extension de la mairie et création d'un logement	Fleury-la-Forêt	2025	Projet														
Rénovation du monument aux morts cantonal	Lyons-la-Forêt	2025	Projet														

Annexe 1 - MAQUETTE FINANCIERE

Consolidation de l'église et mesures sanitaires pour diminuer l'humidité	Touffreville	2025	Projet														
Aménagement de la cantine et de l'école en logements	Touffreville	2025	Projet														
Construction de logements en renouvellement urbain	Fleury-sur-Andelle	2025	Projet														
Installation de la vidéoprotection	Pont-Saint-Pierre	2025	Nouveau														
Réaménager totalement la rue de la ferme : création de trottoirs , assainissement en traverse, sécurisation pour piétons.	Vascoeuil	2025	Nouveau														
Travaux d'entretien et de sécurisation de l'église (enduits, voûte, plafond de la sacristie, joints de pierre)	Bacqueville	2025	Nouveau														
Réfection des toilettes de l'école	Bacqueville	2025	Nouveau														
Réfection de la toiture du préau et du garage de l'école	Bacqueville	2025	Nouveau														
Restructuration d'un bâti en centre-bourg pour création de commerces et logements	Fleury-sur-Andelle	2025	Nouveau														
Création d'un nouveau Centre Médico-Social	Département de l'Eure	2025	Nouveau														
Insonorisation de la restauration scolaire	Romilly-sur-Andelle	2026	Nouveau														
Totaux - Axe 2					3 605 603 €	45 000 €	444 067 €	0 €	23 000 €	176 044 €		0 €		0 €		952 770 €	1 987 722 €

Nouveau projet

Obtenu

Sollicité

Annexe 1 - MAQUETTE FINANCIERE

Projet					Etat						Autres						
Intitulé projet	MOA	Année prévisionnelle de démarrage	Etat d'avancement	Coût prévisionnel du projet (HT)	Plan de relance	DETR	DSIL	Fonds Vert	Autres		Région		Département		Autres		Autofinancement
					montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)	dispositif	montant (HT)
Orientation 3 : Un territoire rural dynamique en faveur de la transition écologique																	
Dispositif France Renov'	CDCLA	2021	Engagé	6 233 €													6 233 €
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	CDCLA	2019	Engagé	89 530 €					59 025 €	Anah			16 405 €	Soutien à l'ingénierie			14 100 €
Recrutement d'un chef de projet CRTE	CDCLA	2021	Engagé	23 590 €					15 728 €	FNADT							7 862 €
Création d'un fonds de concours avec les communes	CDCLA	2024	Engagé	90 000 €													90 000 €
Rénovation énergétique de la gendarmerie de Lyons-la-Forêt - études	CDCLA	2023	Engagé	10 000 €				8 000 €									2 000 €
Recrutement d'une chargée de mission PCAET	CDCLA	2023	Engagé	80 000 €				40 000 €									40 000 €
Rénovation énergétique du groupe scolaire	Vandrimare	2024	Reporté	96 977 €				48 488 €					29 093 €				19 396 €
Rénovation thermique du bâtiment mairie-salle communale-logement	Le Tronquay	2025	Projet														
Végétalisation du centre-bourg	Charleval	2025	Projet														
Remplacement d'une chaudière fioul par un système bas carbone	Amfreville les champs	2025	Projet														
Création d'un jardin familial	Pont-Saint-Pierre	2025	Projet														
Opération de relampage du stade de foot - changement des spots en LED	Lyons-la-Forêt	2025	Nouveau														
Gymnase de Romilly : Isolation du bâtiment et changement de chauffage	SMGG	2025	Nouveau														
Enfouissement réseaux et passage LED rue Roland pasquier	Fleury-sur-Andelle	2025	Nouveau														
Réfection des 4 mâts du stade (en LED)	Fleury-sur-Andelle	2025	Nouveau														
Réfection de la toiture de la salle du CARRE	Romilly-sur-Andelle	2026	Nouveau														
Totaux - Axe 3				396 330 €	0 €	0 €	0 €	96 488 €	74 753 €		0 €		45 498 €		0 €		179 591 €

Nouveau projet

Obtenu
Sollicité